

Communiqué de presse

Amoéba : un premier semestre 2024 confirmant le pivot stratégique vers une entreprise industrielle et commerciale dès 2025

Chassieu (France), le 3 octobre 2024, – 17h45 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce ses résultats pour le 1^{er} semestre 2024¹ et fait le point sur les avancées de sa feuille de route.

Un premier semestre 2024 marqué par l'engagement d'un tournant stratégique majeur

Comme annoncé², la nouvelle direction d'Amoéba, avec le soutien de son actionnaire de référence, Nice & Green, et d'un Conseil d'administration régénéré et renforcé, a engagé sur ce premier semestre 2024 un tournant stratégique d'ampleur. Jusqu'alors société de recherche et développement, l'objectif des nouveaux dirigeants est désormais de faire d'Amoéba une société commerciale et industrielle, tout en maîtrisant les dépenses et les investissements, afin de raccourcir le temps nécessaire jusqu'à la génération de cash-flow d'exploitation positifs. La priorité a ainsi été donnée aux deux gammes en pré-commercialisation, à savoir :

- Le **biocontrôle** : Amoéba a soumis avec succès en juillet 2024 une demande d'autorisation fédérale de mise sur le marché (AMM) de ses produits biofongicides AXPERA GREEN et AXPERA NOA auprès de l'US EPA, l'agence américaine de protection de l'environnement, dont les conclusions sont attendues mi-2025³. Concernant l'Europe, la décision de l'EFSA sur l'approbation de la substance active est attendue au plus tard fin 2024.
- La **cosmétique** : une première étude, réalisée par l'Institut d'Expertise Clinique en mars et avril 2024, confirme l'intérêt de l'usage de l'ingrédient développé par Amoéba pour le soin de la peau avec des résultats mesurés « statistiquement significatifs » pour différentes allégations⁴ (en particulier l'effet anti-âge). Amoéba a également obtenu l'inscription de cet ingrédient actif sur la liste de l'INCI (nomenclature internationale pour les ingrédients cosmétiques), ouvrant ainsi la voie, sans autre autorisation nécessaire, à la commercialisation et à la recherche de partenariats commerciaux.

¹ Le Conseil d'administration, réuni le 3 octobre 2024, a arrêté les comptes clos au 30 juin 2024. Le Commissaire aux comptes a effectué son examen limité des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2024. Le rapport semestriel est en cours d'émission et sera disponible sur le site de la société dans les délais légaux.

² Voir le communiqué du 5 février 2024.

³ Voir le communiqué du 28 août 2024.

⁴ Voir le communiqué du 10 juin 2024.

Enfin, la priorisation de ces deux gammes les plus prometteuses et les plus rentables s'est également accompagnée de la mise en œuvre d'un plan d'optimisation des coûts visible dans les comptes semestriels. Cela n'a pas entravé la capacité de la société à agir sur le plan réglementaire, à poursuivre ses différentes phases de tests et études ainsi que ses échanges avec des partenaires potentiels afin de se rapprocher de la commercialisation.

Amélioration de plus d'1 M€ du résultat opérationnel courant

AMOÉBA	S1 2023	S1 2024	Variation
Compte de résultat consolidé	K€	K€	K€
Chiffre d'affaires	-	-	-
Subventions	380	248	(132)
Frais de déploiement industriel	(958)	(525)	+433
Frais de recherche et développement	(1 224)	(778)	+446
Frais généraux et administratifs	(1 852)	(1 491)	+361
Marketing et Ventes	(227)	(136)	+91
Résultat opérationnel courant	(3 882)	(2 683)	+1 199
Autres produits et charges	-	-	-
Résultat opérationnel	(3 882)	(2 683)	+1 199
Résultat financier	(120)	(441)	(321)
Résultat net	(4 002)	(3 125)	+877

Le **résultat opérationnel** s'est amélioré de plus d'1 M€ entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024, passant de -3 882 K€ à -2 683 K€, reflétant l'accent mis par la Société sur la rationalisation de ses coûts opérationnels à tous les niveaux :

- Les dépenses de **Recherche et Développement** ont été réduites de 446 K€, grâce à la maturité technologique des gammes de produits sur lesquelles la Société se concentre désormais, sans impact sur la capacité future d'innovation ;
- Les frais de **déploiement industriel** ont été rationalisés de 433 K€, principalement par l'arrêt du programme de construction du site de Cavillon et la focalisation sur la montée en puissance programmée du site de Chassieu ;
- Les frais **généraux et administratifs** sont également optimisés de 361 K€, grâce à la rationalisation des dépenses de fonctionnement courant, notamment le recours à des prestataires externes.

Après prise en compte du **résultat financier**, constitué des charges d'intérêts liés aux emprunts obligataires, le **résultat net** semestriel ressort à -3 125 K€ contre -4 002 K€ pour le 1^{er} semestre 2023, en amélioration de 28%.

Visibilité financière jusqu'au 30 juin 2025

La trésorerie de la Société au 30 juin 2024 s'élève à 571 K€ contre 519 K€ au 31 décembre 2023. Les besoins de trésorerie liés à l'exploitation (-2 533 K€) et aux investissements (-1 263 K€) ont été compensés par les nouveaux financements émis au cours du semestre (+3 847 K€), essentiellement composées d'obligations simples souscrites par l'actionnaire de référence, Nice & Green.

Au 30 juin 2024, les capitaux propres de la Société s'élèvent à -7 055 K€ et l'endettement financier ressort à 9 238 K€, dont 4 343 K€ à plus d'un an. Il est essentiellement constitué de l'emprunt en obligations simples pour 8 074 K€ signé avec Nice & Green.

Afin d'assurer à la Société une visibilité financière suffisante pour poursuivre sereinement ses développements, Nice & Green a renouvelé son soutien financier au moins jusqu'au 30 juin 2025, preuve de la confiance dans les perspectives annoncées. Nice & Green a également décidé d'étendre de 3 000 K€ supplémentaires la réserve de financement à la disposition d'Amoéba sous forme de nouvelles obligations simples à émettre au cours des prochains mois. De plus, Nice & Green et Amoéba ont convenu du report des échéances de remboursement des obligations dues en 2025 pour un montant de 2 986 K€.

Grâce à ce soutien et à sur la base de ses flux prévisionnels de trésorerie, la Société estime disposer d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie jusqu'au 30 juin 2025.

Evolution et perspectives

Durant le second semestre 2024, Amoéba compte poursuivre les actions engagées en vue d'une commercialisation de ses premiers produits à partir de 2025, dans le respect des différentes étapes annoncées.

Concernant le **biocontrôle**, la Société a engagé des discussions actives pour rechercher des partenaires afin de soutenir sa stratégie de distribution. En parallèle, les dossiers réglementaires avancent et le rapport d'évaluation de la substance active par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) est toujours attendu d'ici à la fin de l'année. La Société confirme ainsi viser les premières autorisations de mise sur le marché (AMM), en Europe et aux Etats-Unis, à partir de la mi-2025. Amoéba sera présent au salon mondial du biocontrôle (ABIM) à Bâle du 21 au 23 octobre 2024 pour initier des partenariats commerciaux et R&D.

Concernant les applications en **cosmétique**, à la suite des conclusions très prometteuses de l'étude clinique réalisée en 2024 pour les soins de la peau (skin care, well ageing), de nouveaux usages vont être testés. L'objectif est de nouer des partenariats avec des laboratoires spécialisés reconnaissant la puissance des principes actifs développés et capables de porter les ambitions commerciales de la Société. Les premiers rendez-vous sont déjà programmés lors du salon Cosmetic 360 à Paris en octobre 2024.

En parallèle, Amoéba prépare son **développement industriel** sur son site de Chassieu, afin d'accompagner la montée en puissance commerciale attendue en 2025 et 2026. La Société a également annoncé son intention de mettre en place une nouvelle structure juridique⁵, autour de la société-mère opérationnelle cotée, qui regroupe l'ensemble des activités centrales (R&D, production, support) et détient les brevets, et deux sociétés d'exploitation commerciales spécialisées par marché,

⁵ Voir le communiqué du 2 juillet 2024.

l'une dédiée aux activités de biocontrôle et l'autre aux activités cosmétiques. Cette nouvelle organisation doit permettre de gagner en visibilité pour attirer de nouveaux partenaires financiers et/ou industriels désireux de s'engager dans les filiales. Ainsi, Amoéba pourra financer son développement et révéler la valeur de ses actifs au bénéfice des actionnaires de la Société cotée.

Prochain rendez-vous investisseurs institutionnels : Séminaire Biotech & Santé organisé par Portzamparc BNP Paribas le 9 octobre 2024

À propos d'Amoéba :

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Basées sur les propriétés naturelles d'un micro-organisme unique au monde, sous brevet exclusif, nos solutions biologiques constituent une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et a obtenu en 2022 l'approbation de sa substance active aux USA ainsi que la recommandation d'approbation en Europe émise par l'autorité autrichienne. Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis, la personne responsable de la mise sur le marché du produit cosmétique formulé doit procéder à une autoévaluation de sa sécurité.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

Contacts :

Amoéba

Jean-François DOUCET
Directeur Général

☎ 04 26 69 16 00

✉ jf.doucet@amoeba-nature.com

Actus finance & communication

Relations investisseurs

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME

☎ 01 53 67 36 79

✉ amoeba@actus.fr

Relations presse

Serena BONI

☎ 04 72 18 04 92

✉ sboni@actus.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2024 sous le numéro D.24-0352 et disponible sur le site Internet d'Amoéba (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.